

# 1 NEXANS - ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS 2026

|                                                        |          |
|--------------------------------------------------------|----------|
| <b>1.1. COMPTES CONSOLIDES .....</b>                   | <b>2</b> |
| 1.1.1. Compte de résultat consolidé.....               | 2        |
| 1.1.2. État du résultat global consolidé .....         | 3        |
| 1.1.3. Bilan consolidé .....                           | 4        |
| 1.1.4. Variation des capitaux propres consolidés ..... | 5        |
| 1.1.5. Tableau des flux de trésorerie consolidés.....  | 6        |
| 1.1.6. Notes annexes.....                              | 7        |

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission à la date de publication des résultats.

## 1.1. Comptes consolidés

### 1.1.1. Compte de résultat consolidé

| (en millions d'euros)                                            | Notes       | 1er semestre<br>2026 | 1er semestre<br>2025 (a) |
|------------------------------------------------------------------|-------------|----------------------|--------------------------|
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET (b)</b>                                | <b>3, 4</b> | <b>4 736</b>         | <b>3 977</b>             |
| Coût des ventes                                                  |             | (4 272)              | (3 479)                  |
| <b>MARGE BRUTE</b>                                               |             | <b>464</b>           | <b>499</b>               |
| Charges administratives et commerciales                          |             | (212)                | (222)                    |
| Frais de R&D                                                     |             | (27)                 | (27)                     |
| <b>MARGE OPÉRATIONNELLE (c)</b>                                  | <b>3</b>    | <b>226</b>           | <b>249</b>               |
| Effet Stock Outil (d)                                            |             | 75                   | 11                       |
| Coûts de réorganisation                                          | 14          | (34)                 | (19)                     |
| Autres produits et charges opérationnels                         | 5, 6        | (19)                 | (21)                     |
| Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées     |             | (0)                  | 1                        |
| <b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>                                     |             | <b>247</b>           | <b>222</b>               |
| Coût de l'endettement financier (net)                            |             | (30)                 | (31)                     |
| Autres produits et charges financiers (e)                        | 7           | (35)                 | 17                       |
| <b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>                                     |             | <b>183</b>           | <b>208</b>               |
| Impôts sur les bénéfices                                         | 8           | (60)                 | (65)                     |
| <b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>                    |             | <b>123</b>           | <b>143</b>               |
| Résultat net des activités abandonnées                           | 9           | (17)                 | 231                      |
| <b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>                                    |             | <b>106</b>           | <b>374</b>               |
| - dont part du Groupe                                            |             | 103                  | 372                      |
| - dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle              |             | 3                    | 2                        |
| <b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION (en euros)</b>         | <b>10</b>   |                      |                          |
| Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros) |             | 2,75                 | 3,25                     |
| Résultat de base par action des activités abandonnées (en euros) |             | (0,39)               | 5,30                     |
| <b>Résultat de base par action (en euros)</b>                    |             | <b>2,37</b>          | <b>8,55</b>              |
| Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)   |             | 2,68                 | 3,15                     |
| Résultat dilué par action des activités abandonnées (en euros)   |             | (0,39)               | 5,14                     |
| <b>Résultat dilué par action (en euros)</b>                      |             | <b>2,30</b>          | <b>8,30</b>              |

(a) La période comparative 2025 a été retraitée pour isoler les activités abandonnées conformément à la norme IFRS 5 cf. **Note 9**.

(b) En plus du chiffre d'affaires net, le Groupe utilise comme indicateur le chiffre d'affaires à prix métaux constants, calculé avec des cours de référence. Il est présenté dans l'information sectorielle en **Note 3** et est utilisé dans le rapport d'activité Partie 2. Ce chiffre d'affaires calculé à cours du cuivre et de l'aluminium constants est utilisé dans le suivi de la performance opérationnelle pour neutraliser l'effet des variations des cours des métaux non ferreux et mesurer ainsi l'évolution effective de son activité (le coût des ventes étant retraité de la même manière).

(c) La marge opérationnelle est un des indicateurs de gestion de l'activité retenus pour mesurer la performance opérationnelle du Groupe.

(d) Effet lié à la revalorisation du Stock Outil à son coût unitaire moyen pondéré.

(e) Les autres produits et charges financiers intègrent l'ajustement de la position monétaire sur la Turquie en lien avec l'application de la norme IAS 29 « Hyperinflation ».

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission à la date de publication des résultats.

### 1.1.2. État du résultat global consolidé

| (en millions d'euros)                                                                            | Notes | 1er semestre<br>2026 | 1er semestre<br>2025 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------------------|----------------------|
| <b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>                                                                    |       | <b>106</b>           | <b>374</b>           |
| <b>Éléments recyclables</b>                                                                      |       | <b>171</b>           | <b>(139)</b>         |
| - dont différences de conversion                                                                 |       | 59                   | (138)                |
| - dont couverture des flux de trésorerie                                                         |       | 112                  | (1)                  |
| <b>Impôts sur éléments recyclables</b>                                                           |       | <b>(26)</b>          | <b>(1)</b>           |
| <b>Éléments non recyclables</b>                                                                  |       | <b>13</b>            | <b>15</b>            |
| - dont gains et pertes actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi                           | 13    | 13                   | 15                   |
| - dont actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global   |       | -                    | -                    |
| - dont quote-part des entreprises associées dans les éléments non recyclables du résultat global |       | -                    | -                    |
| <b>Impôts sur éléments non-recyclables</b>                                                       |       | <b>(2)</b>           | <b>(3)</b>           |
| <b>TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>                                              |       | <b>156</b>           | <b>(128)</b>         |
| - dont éléments venant des activités abandonnées                                                 |       | 1                    | 14                   |
| <b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL</b>                                                                  |       | <b>262</b>           | <b>246</b>           |
| - dont part Groupe                                                                               |       | 260                  | 243                  |
| - dont part des Intérêts ne donnant pas le contrôle                                              |       | 2                    | 3                    |

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission à la date de publication des résultats.

### 1.1.3. Bilan consolidé

| (en millions d'euros)                                 | Notes | 30 juin 2026 | 31 décembre 2025 |
|-------------------------------------------------------|-------|--------------|------------------|
| <b>ACTIF</b>                                          |       |              |                  |
| Goodwill                                              | 11    | 1 175        | 680              |
| Immobilisations incorporelles                         |       | 278          | 286              |
| Immobilisations corporelles                           |       | 2 259        | 2 076            |
| Participations dans les entreprises associées         |       | 18           | 18               |
| Impôts différés actifs                                |       | 62           | 81               |
| Autres actifs non courants                            |       | 272          | 207              |
| <b>ACTIFS NON COURANTS</b>                            |       | <b>4 064</b> | <b>3 347</b>     |
| Stocks et en-cours                                    |       | 1 719        | 1 366            |
| Actifs sur contrats                                   |       | 221          | 165              |
| Clients et comptes rattachés                          |       | 1 546        | 1 057            |
| Instruments dérivés (courant)                         |       | 143          | 93               |
| Autres actifs courants                                |       | 215          | 157              |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie               | 15    | 1 456        | 1 634            |
| Actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente |       | 239          | 216              |
| <b>ACTIFS COURANTS</b>                                |       | <b>5 540</b> | <b>4 688</b>     |
| <b>TOTAL DES ACTIFS</b>                               |       | <b>9 604</b> | <b>8 036</b>     |

| (en millions d'euros)                                        | Notes     | 30 juin 2026 | 31 décembre 2025 |
|--------------------------------------------------------------|-----------|--------------|------------------|
| <b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>                            |           |              |                  |
| Capital, primes, résultat et réserves                        |           | 2 205        | 2 214            |
| Autres composantes des capitaux propres                      |           | (74)         | (220)            |
| <b>Capitaux propres - part du Groupe</b>                     |           | <b>2 131</b> | <b>1 995</b>     |
| Intérêts ne donnant pas le contrôle                          |           | 23           | 19               |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                      | <b>12</b> | <b>2 154</b> | <b>2 014</b>     |
| Provisions pour retraite et engagements assimilés            | 13        | 153          | 161              |
| Provisions (non courant)                                     | 14        | 99           | 99               |
| Dettes financières (non courant)                             | 15        | 1 635        | 1 690            |
| Instruments dérivés (non courant)                            |           | 42           | 64               |
| Impôts différés passifs                                      |           | 186          | 177              |
| <b>PASSIFS NON COURANTS</b>                                  |           | <b>2 115</b> | <b>2 191</b>     |
| Provisions (courant)                                         | 14        | 91           | 88               |
| Dettes financières (courant)                                 | 15        | 859          | 210              |
| Passifs sur contrats                                         |           | 1 053        | 1 137            |
| Instruments dérivés (courant)                                |           | 99           | 73               |
| Fournisseurs et comptes rattachés                            |           | 2 630        | 1 742            |
| Autres passifs courants                                      |           | 438          | 425              |
| Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente |           | 164          | 155              |
| <b>PASSIFS COURANTS</b>                                      |           | <b>5 334</b> | <b>3 831</b>     |
| <b>TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>                 |           | <b>9 604</b> | <b>8 036</b>     |

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission à la date de publication des résultats.

#### 1.1.4. Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)

|                                                                 | Nombre<br>d'actions en<br>circulation (a) | Capital<br>émis | Primes       | Actions<br>propres | Résultat et<br>Réserves<br>consolidés | Variations de<br>juste valeur<br>et autres | Différences<br>de<br>conversion | Capitaux<br>propres (part<br>du Groupe) | Intérêts ne<br>donnant pas<br>le contrôle | Capitaux<br>propres |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------|--------------|--------------------|---------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|---------------------|
| <b>Au 31 décembre 2024</b>                                      | <b>43 569 621</b>                         | <b>44</b>       | <b>1 604</b> | <b>(21)</b>        | <b>321</b>                            | <b>(99)</b>                                | <b>(36)</b>                     | <b>1 813</b>                            | <b>19</b>                                 | <b>1 833</b>        |
| Résultat net                                                    | -                                         | -               | -            | -                  | 372                                   | -                                          | -                               | 372                                     | 2                                         | 374                 |
| Autres éléments du résultat global                              | -                                         | -               | -            | -                  | 12                                    | (4)                                        | (137)                           | (129)                                   | 1                                         | (128)               |
| <b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL</b>                                 | <b>-</b>                                  | <b>-</b>        | <b>-</b>     | <b>-</b>           | <b>384</b>                            | <b>(4)</b>                                 | <b>(137)</b>                    | <b>243</b>                              | <b>3</b>                                  | <b>246</b>          |
| Distribution de dividendes                                      | -                                         | -               | -            | -                  | (114)                                 | -                                          | -                               | (114)                                   | (1)                                       | (115)               |
| Variations de capital                                           | -                                         | -               | -            | -                  | -                                     | -                                          | -                               | -                                       | -                                         | -                   |
| Mouvements sur actions propres                                  | (753 890)                                 | -               | -            | (53)               | (24)                                  | -                                          | -                               | (77)                                    | -                                         | (77)                |
| Plans d'actions réservés au personnel :                         |                                           |                 |              |                    |                                       |                                            |                                 |                                         |                                           |                     |
| - Valeur des services rendus par le personnel                   | -                                         | -               | -            | -                  | 25                                    | -                                          | -                               | 25                                      | -                                         | 25                  |
| - Sommes reçues de l'émission d'actions                         | 217 719                                   | -               | -            | -                  | -                                     | -                                          | -                               | -                                       | -                                         | -                   |
| Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle | -                                         | -               | -            | -                  | -                                     | -                                          | -                               | -                                       | -                                         | -                   |
| Autres                                                          | -                                         | -               | -            | -                  | 0                                     | 0                                          | 0                               | -                                       | (0)                                       | 0                   |
| <b>Au 30 juin 2025</b>                                          | <b>43 033 450</b>                         | <b>44</b>       | <b>1 604</b> | <b>(74)</b>        | <b>593</b>                            | <b>(103)</b>                               | <b>(174)</b>                    | <b>1 891</b>                            | <b>20</b>                                 | <b>1 911</b>        |
| <b>Au 31 décembre 2025</b>                                      | <b>43 654 699</b>                         | <b>44</b>       | <b>1 587</b> | <b>(12)</b>        | <b>599</b>                            | <b>(57)</b>                                | <b>(166)</b>                    | <b>1 995</b>                            | <b>19</b>                                 | <b>2 014</b>        |
| Résultat net                                                    | -                                         | -               | -            | -                  | 103                                   | -                                          | -                               | 103                                     | 3                                         | 106                 |
| Autres éléments du résultat global                              | -                                         | -               | -            | -                  | 11                                    | 86                                         | 60                              | 157                                     | (0)                                       | 156                 |
| <b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL</b>                                 | <b>-</b>                                  | <b>-</b>        | <b>-</b>     | <b>-</b>           | <b>114</b>                            | <b>86</b>                                  | <b>60</b>                       | <b>260</b>                              | <b>2</b>                                  | <b>262</b>          |
| Distribution de dividendes                                      | -                                         | -               | -            | -                  | (127)                                 | -                                          | -                               | (127)                                   | (0)                                       | (127)               |
| Variations de capital                                           | 2 014                                     | 0               | (0)          | -                  | -                                     | -                                          | -                               | -                                       | -                                         | -                   |
| Mouvements sur actions propres                                  | (64 689)                                  | -               | -            | 7                  | (16)                                  | -                                          | -                               | (8)                                     |                                           | (8)                 |
| Plans d'actions réservés au personnel :                         |                                           |                 |              |                    |                                       |                                            |                                 |                                         |                                           |                     |
| - Valeur des services rendus par le personnel                   | -                                         | -               | -            | -                  | 9                                     | -                                          | -                               | 9                                       |                                           | 9                   |
| - Sommes reçues de l'émission d'actions                         | 132 154                                   | -               | -            | -                  | -                                     | -                                          | -                               | -                                       | -                                         | -                   |
| Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle | -                                         | -               | -            | -                  | 4                                     | -                                          | -                               | 4                                       | 1                                         | 5                   |
| Autres                                                          | -                                         | -               | -            | -                  | (1)                                   | 0                                          | 0                               | (1)                                     | 1                                         | (0)                 |
| <b>Au 30 juin 2026</b>                                          | <b>43 724 178</b>                         | <b>44</b>       | <b>1 587</b> | <b>(4)</b>         | <b>582</b>                            | <b>28</b>                                  | <b>(106)</b>                    | <b>2 131</b>                            | <b>23</b>                                 | <b>2 154</b>        |

(a) Le nombre d'actions en circulation correspond aux actions émises diminuées des actions propres détenues ; les acquisitions et cessions d'actions propres ainsi que les actions en circulations sont détaillées en **Note 12**.

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission à la date de publication des résultats.

### 1.1.5. Tableau des flux de trésorerie consolidés

| (en millions d'euros)                                                                                                | Notes | 1er semestre<br>2026 | 1er semestre<br>2025 (a) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------------------|--------------------------|
| Résultat net des activités abandonnées                                                                               |       | 123                  | 143                      |
| Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles (y compris goodwill)                |       | 153                  | 101                      |
| Coût de l'endettement financier (brut)                                                                               |       | 42                   | 45                       |
| Effet Stock Outil (b)                                                                                                |       | (75)                 | (11)                     |
| Charge/(produit) d'impôts sur les bénéfices                                                                          |       | 60                   | 65                       |
| Plus ou moins-value de cessions d'actifs                                                                             |       | 2                    | 0                        |
| Variation nette des provisions et des passifs non courants                                                           |       | 20                   | 13                       |
| Variations de juste valeur sur les dérivés à caractère opérationnel                                                  |       | (1)                  | (41)                     |
| Charges liées à des paiements en instruments de capitaux propres                                                     |       | 9                    | (0)                      |
| Autres retraitements                                                                                                 |       | 18                   | 30                       |
| <b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT ET IMPÔTS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES (c)</b> |       | <b>350</b>           | <b>344</b>               |
| <b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT ET IMPÔTS DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES (c)</b> |       | <b>16</b>            | <b>64</b>                |
| Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement                                                            |       | 139                  | 218                      |
| Dépréciations d'actifs courants et provisions sur affaires                                                           |       | (18)                 | (16)                     |
| Impôts versés                                                                                                        |       | (63)                 | (57)                     |
| <b>VARIATION NETTE DES ACTIFS ET PASSIFS COURANTS</b>                                                                |       | <b>58</b>            | <b>146</b>               |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>                                      |       | <b>409</b>           | <b>489</b>               |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>                                      |       | <b>0</b>             | <b>(11)</b>              |
| Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles                                            |       | 0                    | 0                        |
| Décaissements sur investissements corporels et incorporels                                                           |       | (191)                | (144)                    |
| Diminution (augmentation) des prêts accordés et des actifs financiers court terme                                    |       | (1)                  | 4                        |
| Décaissements sur acquisitions de titres consolidés, nets de la trésorerie acquise                                   |       | (675)                | (61)                     |
| Encaissements sur cessions de titres consolidés, nets de la trésorerie cédée                                         |       | 0                    | -                        |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>                                                 |       | <b>(867)</b>         | <b>(201)</b>             |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>                                                 |       | <b>(15)</b>          | <b>674</b>               |
| <b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE APRÈS INVESTISSEMENT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>                               |       | <b>(459)</b>         | <b>288</b>               |
| <b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE APRÈS INVESTISSEMENT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>                               |       | <b>(15)</b>          | <b>663</b>               |
| Émissions (remboursements) d'emprunts                                                                                | 15    | 475                  | 155                      |
| - dont émission emprunt-relais                                                                                       |       | 500                  | -                        |
| Augmentations (réductions) de capital en espèces (d)                                                                 |       | (8)                  | (77)                     |
| Intérêts financiers versés                                                                                           |       | (78)                 | (72)                     |
| Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle                                                      |       | 5                    | -                        |
| Augmentation de capital versé aux activités abandonnées                                                              |       | (21)                 | (17)                     |
| Dividendes payés                                                                                                     |       | (128)                | (114)                    |
| Dividendes reçus des activités abandonnées                                                                           |       | -                    | 34                       |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>                                                   |       | <b>245</b>           | <b>(90)</b>              |
| <b>FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>                                                   |       | <b>18</b>            | <b>(21)</b>              |
| Impact de l'hyperinflation                                                                                           | 8     | (8)                  | (3)                      |
| Incidence des variations des taux de change des activités poursuivies                                                |       | 42                   | (71)                     |
| Incidence des variations des taux de change des activités abandonnées                                                |       | (0)                  | 22                       |
| <b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>                                 |       | <b>(177)</b>         | <b>787</b>               |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE</b>                                                | 15    | <b>1 630</b>         | <b>1 251</b>             |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>                                                | 15    | <b>1 452</b>         | <b>2 038</b>             |
| - dont Trésorerie et équivalents de trésorerie – Actif                                                               |       | 1 456                | 2 040                    |
| - dont Concours bancaires courants – Passif                                                                          |       | (4)                  | (3)                      |

(a) La période comparative 2025 a été retraitée pour isoler les activités abandonnées conformément à la norme IFRS 5 cf. **Note 9**.

(b) Effet lié à la revalorisation du Stock Outil à son coût unitaire moyen pondéré, sans impact sur la trésorerie.

(c) Le Groupe utilise par ailleurs le concept de « Cash-flow opérationnel » qui s'obtient après réintégration des décaissements liés aux réorganisations cf. **Note 14** et déduction des impôts versés.

(d) Cette ligne intègre également les encaissements et décaissements sur les achats/ventes d'actions propres.

#### **1.1.6. Notes annexes**

|                 |                                                                                       |           |
|-----------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>NOTE 1.</b>  | <b>PRINCIPES COMPTABLES .....</b>                                                     | <b>8</b>  |
| <b>NOTE 2.</b>  | <b>PRINCIPAUX EVENEMENTS .....</b>                                                    | <b>9</b>  |
| <b>NOTE 3.</b>  | <b>SEGMENTS OPERATIONNELS .....</b>                                                   | <b>10</b> |
| <b>NOTE 4.</b>  | <b>REVENU SUR CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS .....</b>                             | <b>12</b> |
| <b>NOTE 5.</b>  | <b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....</b>                                  | <b>12</b> |
| <b>NOTE 6.</b>  | <b>DEPRECIATIONS NETTES D'ACTIFS .....</b>                                            | <b>12</b> |
| <b>NOTE 7.</b>  | <b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS .....</b>                                    | <b>13</b> |
| <b>NOTE 8.</b>  | <b>IMPOTS SUR LES BENEFICES .....</b>                                                 | <b>13</b> |
| <b>NOTE 9.</b>  | <b>ACTIVITES ABANDONNEES.....</b>                                                     | <b>13</b> |
| <b>NOTE 10.</b> | <b>RESULTAT PAR ACTION.....</b>                                                       | <b>15</b> |
| <b>NOTE 11.</b> | <b>GOODWILL .....</b>                                                                 | <b>15</b> |
| <b>NOTE 12.</b> | <b>CAPITAUX PROPRES .....</b>                                                         | <b>16</b> |
| <b>NOTE 13.</b> | <b>RETRAITES, INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE ET AUTRES AVANTAGES A LONG TERME.....</b> | <b>18</b> |
| <b>NOTE 14.</b> | <b>PROVISIONS .....</b>                                                               | <b>19</b> |
| <b>NOTE 15.</b> | <b>ENDETTEMENT NET .....</b>                                                          | <b>19</b> |
| <b>NOTE 16.</b> | <b>PASSIFS EVENTUELS, LITIGES .....</b>                                               | <b>21</b> |
| <b>NOTE 17.</b> | <b>ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....</b>                                      | <b>23</b> |

## Note 1. Principes comptables

### A. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Nexans (la Société) est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Nexans a été constituée le 7 janvier 1994 (sous la dénomination sociale Atalec) et a son siège dans l'immeuble Lightwell, 39 Esplanade du Général de Gaulle, 92800 Puteaux, France.

Ses actions sont admises aux négociations sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris, au sein de l'indice SBF 120.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en euros arrondis au million le plus proche. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 juillet 2026.

#### CONFORMITE AVEC LA NORME IAS 34

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe Nexans ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ce dernier est consultable à l'adresse suivante :

[https://finance.ec.europa.eu/regulation-and-supervision/financial-services-legislation/implementing-and-delegated-acts/international-accounting-standards-regulation\\_en](https://finance.ec.europa.eu/regulation-and-supervision/financial-services-legislation/implementing-and-delegated-acts/international-accounting-standards-regulation_en)

L'application du référentiel IFRS de l'IASB n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers présentés.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

#### NORMES ET INTERPRETATIONS APPLIQUEES

Les méthodes comptables retenues au 30 juin 2026 sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025, à l'exception des éléments ci-dessous ainsi que des dispositions spécifiques à l'établissement des comptes intermédiaires présentées en **Note 1.B**.

Au 30 juin 2026, le Groupe a appliqué les normes, amendements ou interprétations suivants publiés par l'IASB et adoptés par l'Union européenne sans que ces nouvelles applications aient de conséquences significatives dans les états financiers consolidés :

- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 sur les contrats d'électricité renouvelables (« nature-dependent ») ;
- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 « Classement et l'évaluation des instruments financiers ».

Ces publications n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

#### NOUVELLES NORMES PUBLIEES ET NON ENCORE APPLICABLES

L'IASB a également publié la norme suivante adoptée par l'Union européenne et applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027 (au 1<sup>er</sup> janvier 2026 par anticipation sur option) :

- IFRS 18 et amendements liés « Présentation et informations à fournir dans les états financiers ».

Le Groupe continue d'analyser les conséquences de l'application de l'IFRS 18, qui sera appliquée dans les comptes du Groupe à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2027. Au sein de la nouvelle structure du compte de résultat, les évolutions de présentation seront essentiellement liées à la présentation du stock-outil, du résultat de change ainsi que des éléments liés aux investissements.

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union européenne et potentiellement applicables au Groupe :

- IFRS 19 et amendements IFRS 19 liés « Filiales sans obligation d'information du public – Informations à fournir » ;
- IFRS 20 « Actifs réglementaires et passifs réglementaires »
- Amendements à IAS 21 sur la conversion dans une devise de présentation hyperinflationniste ;
- Amendements à IAS 28 sur l'option de juste valeur pour les participations dans des entreprises associées et des coentreprises ;

Le Groupe n'anticipe pas d'impacts significatifs sur les états financiers liés à l'application des autres normes ou amendements citées.

#### ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires nécessite de la part de la Direction l'exercice de jugements ainsi que la prise en compte d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir un impact significatif tant sur les montants des actifs et des passifs que sur ceux des produits et des charges.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations décrites dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 restent valables.

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission à la date de publication des résultats.

Au cours des six premiers mois de l'année 2026, la Direction a notamment réexaminé ses estimations concernant les éléments suivants :

- Valeur recouvrable de certaines immobilisations corporelles, incorporelles ou *goodwill* (voir **Note 6** et **Note 11**) ;
- Reconnaissance et recouvrabilité de certains actifs d'impôts différés relatifs à des déficits fiscaux reportables non utilisés (voir **Note 8**) ;
- Marges à terminaison et pourcentage d'avancement sur les contrats à long terme ;
- Évaluation des engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel (voir **Note 13**) ;
- Provisions et passifs éventuels (voir **Note 14** et **Note 16**) ;
- Valorisation des instruments dérivés et qualification en couverture de flux futurs de trésorerie.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles sont réexaminées de façon continue. Elles servent ainsi de base à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est possible que les montants définitifs, qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe Nexans, soient différents des valeurs actuellement estimées. L'impact des changements d'estimation comptable est pris en compte au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

## Note 2. Principaux événements

### A. VARIATION DE PÉRIMÈTRE

#### Acquisition de Republic Wire

Nexans a finalisé début juin 2026 l'acquisition de 100 % du capital de Republic Wire, Inc. (« Republic Wire »), fabricant américain de produits en fil de cuivre et d'aluminium basse tension, dont le siège est situé à Cincinnati dans l'Ohio.

Entreprise familiale fondée en 1982, Republic Wire est un fabricant reconnu dans le marché des systèmes de câbles basse tension, au service des distributeurs de matériel électrique, des opérateurs réseaux et des collectivités aux États-Unis et au Canada.

Sur les douze derniers mois à fin février 2026, Republic Wire a réalisé un chiffre d'affaires courant d'environ 520 millions d'euros. La société exploite une plateforme industrielle entièrement équipée comprenant une usine de fabrication de 32 500 m<sup>2</sup> dotée d'un haut niveau d'automatisation, ainsi qu'un entrepôt et centre de distribution de 30 000 m<sup>2</sup> récemment achevé. Republic Wire emploie plus de 200 collaborateurs hautement qualifiés et a récemment finalisé un important programme d'investissement qui sera pleinement opérationnel d'ici la fin d'année 2026, augmentant sa capacité de production d'environ 30 %.

### B. PARTICULARITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES INTERMÉDIAIRES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe ont été établis sur la base des règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation décrites dans la **Note 1.A**, auxquelles il convient d'apporter les précisions suivantes :

- Pour les comptes intermédiaires, la charge d'impôts (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable avant impôts de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal. Ce taux moyen annuel intègre le cas échéant l'impact des opérations juridiques structurantes intervenant sur la période, comme les fusions par exemple.
- La provision nette sur engagements de retraite et avantages assimilés est calculée sur la base des dernières évaluations disponibles à la date de clôture de l'exercice précédent. Les charges comptabilisées sur la période correspondent au prorata des charges estimées sur l'année. Une revue des hypothèses actuarielles a été réalisée pour les principaux plans afin de tenir compte des évolutions significatives éventuelles du semestre ou d'événements non récurrents. La valeur de marché des actifs de couverture est revue à la date de clôture.

L'entité est consolidée dans le groupe selon la méthode de l'intégration globale depuis le 1<sup>er</sup> juin 2026 et ses activités ont contribué aux comptes consolidés du Groupe à fin juin 2026 pour un chiffre d'affaires à prix métal courant de 55 millions d'euros et à une Marge Opérationnelle de 5 millions d'euros.

Sur une base six mois, considérant par exemple une acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2026, la contribution au chiffre d'affaires courant peut être estimée à 330 millions d'euros et à une Marge Opérationnelle de 31 millions d'euros.

Se référer à la **Note 11** pour les informations sur l'écart d'acquisition.

### B. FINANCEMENT

L'acquisition de Republic Wire a été en partie financée par le tirage d'un emprunt relais de 500 millions d'euros.

Cet emprunt relais signé en avril 2026 a été tiré le 27 mai 2026. Il a une échéance en avril 2027, avec deux options d'extension de 6 mois chacune. L'emprunt a une clause de remboursement anticipé obligatoire en cas d'émission sur les marchés de capitaux.

Le taux d'intérêt est égal à l'euribor 3 mois augmenté d'une marge de 70 points de base à la signature puis ajustée chaque trimestre.

Cf. **Note 15** sur l'endettement.

### Note 3. Segments opérationnels

Le Groupe retient les segments suivants en tant que segments à présenter au regard de la norme IFRS 8 (après prise en compte des regroupements autorisés par cette norme). Ces segments reflètent l'organisation managériale du groupe et sont définis sur la base de produits et d'applications spécifiques à différents marchés, toutes zones géographiques confondues

- **« PWR Grid & Connect »**: Ce segment fournit des systèmes de câblage fiables et des solutions énergétiques plus intelligentes pour aider les bâtiments et les territoires à être plus efficaces, plus vivables et plus durables. Il couvre les marchés suivants : bâtiment, villes / réseaux intelligents, e-mobilité, infrastructures locales, systèmes d'énergie décentralisés, électrification rurale. Il comprend deux composantes :
  - **« PWR-Grid »** qui couvre les câbles destinés aux réseaux de distribution d'énergie gérés par les fournisseurs d'électricité (ex-Distribution);
  - **« PWR-Connect »**, correspondant à l'ensemble des câbles d'équipement dans les bâtiments (ex-Usages).
- **« PWR-Transmission »** : Ce segment accompagne les clients du début (conception, ingénierie, financement, gestion d'actifs) à la fin du cycle (gestion du système) pour les aider à trouver la solution de câblage la mieux adaptée à leurs enjeux d'efficacité et de fiabilité. Il comprend les marchés suivants : fermes éoliennes *offshore*, interconnexions sous-marines, haute tension terrestre, transmissions sous-marines de données (étroitement liées aux projets de haute tension sous-marine), ainsi que la finalisation des projets en cours pour les solutions intelligentes pour le secteur pétrolier et gazier.

La rubrique **« Autres »** inclut – en sus de certaines activités spécifiques ou centralisées pour tout le Groupe donnant lieu à des dépenses et des charges non réparties entre les segments – l'activité « Fils conducteurs » comprenant les fils machine, les fils conducteurs.

Ainsi, parmi les éléments qui contribuent à la rubrique **« Autres »**, il convient de mentionner les faits suivants :

- Au 30 juin 2026, le chiffre d'affaires à prix métal constant de ce segment est constitué à hauteur de 87% par le chiffre d'affaires dégagé par les activités « Fils conducteurs » du Groupe (88% au 30 juin 2025),
- La marge opérationnelle de ce segment est négative de 22 millions d'euros au 30 juin 2026. Elle inclut les profits liés aux ventes de fils de cuivre d'une part, et certaines charges centralisées pour le Groupe et non réparties entre les segments (frais de holding) d'autre part.

D'une manière générale, les prix de transfert entre les segments opérationnels sont identiques à ceux prévalant pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

Les segments présentés dans l'information sectorielle correspondent par ailleurs à des familles de produits similaires en termes de nature, de typologie de clients, de méthodes de distribution et de procédés de fabrication.

L'EBITDA ajusté est défini comme la marge opérationnelle avant (i) les amortissements et dépréciations, (ii) les dépenses fondées sur des actions et (iii) certains autres éléments opérationnels spécifiques qui ne sont pas représentatifs de la performance de l'entreprise.

Les chiffres présentés pour les premiers semestres 2026 et 2025 comprennent des chiffres d'affaires à prix métaux constants calculés avec les cours de référence de 5 000 euros par tonne pour le cuivre et 1 200 euros par tonne pour l'aluminium.

La période comparative 2025 a été retraitée dans les différents tableaux pour refléter le traitement des activités abandonnées cf. **Note 9**.

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission à la date de publication des résultats.

## A. INFORMATIONS PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

| 1er semestre 2026<br>(en millions d'euros)                                                                  | PWR Grid & Connect |                | PWR<br>Transmission | Autres | Total<br>Groupe |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|----------------|---------------------|--------|-----------------|
|                                                                                                             | PWR Grid           | PWR<br>Connect |                     |        |                 |
| Chiffre d'affaires net à prix métal courant                                                                 | 896                | 2 200          | 839                 | 801    | 4 736           |
| Chiffre d'affaires net à prix métal constant                                                                | 702                | 1 375          | 777                 | 395    | 3 249           |
| Coût des ventes                                                                                             | (733)              | (1 974)        | (780)               | (785)  | (4 272)         |
| EBITDA ajusté                                                                                               | 108                | 162            | 107                 | 11     | 388             |
| Éléments opérationnels spécifiques (a)                                                                      | (0)                | -              | 0                   | (9)    | (9)             |
| Dotation aux amortissements                                                                                 | (14)               | (30)           | (84)                | (25)   | (153)           |
| Marge opérationnelle                                                                                        | 94                 | 132            | 23                  | (22)   | 226             |
| Dotation aux dépréciations/reprise de pertes de valeur sur actifs immobilisés (y.c. goodwill) (voir Note 6) | -                  | -              | -                   | -      | -               |

(a) Les éléments opérationnels spécifiques comprennent 9 millions d'euros liés aux paiements fondés sur des actions en "Autres".

| 1er semestre 2025<br>(en millions d'euros)                                                                  | PWR Grid & Connect |                | PWR<br>Transmission | Autres | Total<br>Groupe |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|----------------|---------------------|--------|-----------------|
|                                                                                                             | PWR Grid           | PWR<br>Connect |                     |        |                 |
| Chiffre d'affaires net à prix métal courant                                                                 | 807                | 1 635          | 758                 | 777    | 3 977           |
| Chiffre d'affaires net à prix métal constant                                                                | 677                | 1 192          | 747                 | 478    | 3 094           |
| Chiffre d'affaires net à prix métal, périmètre constants et cours de change 2026                            | 669                | 1 171          | 778                 | 466    | 3 084           |
| Coût des ventes                                                                                             | (645)              | (1 409)        | (668)               | (757)  | (3 479)         |
| EBITDA ajusté                                                                                               | 107                | 163            | 88                  | 14     | 372             |
| Éléments opérationnels spécifiques (a)                                                                      | -                  | -              | 3                   | (25)   | (21)            |
| Dotation aux amortissements                                                                                 | (13)               | (26)           | (40)                | (22)   | (101)           |
| Marge opérationnelle                                                                                        | 94                 | 137            | 51                  | (33)   | 249             |
| Dotation aux dépréciations/reprise de pertes de valeur sur actifs immobilisés (y.c. goodwill) (voir Note 6) | -                  | -              | (0)                 | 0      | -               |

(a) Les éléments opérationnels spécifiques comprennent principalement 25 millions d'euros liés aux paiements fondés sur des actions en "Autres", et 3 millions d'euros en "PWR-Transmission" avec l'amélioration de la marge d'un projet long terme affectée par des réorganisations antérieures.

## B. INFORMATIONS POUR LES PAYS PRINCIPAUX

| 1er semestre 2026 (a)<br>(en millions d'euros) | Norvège | Canada | Italie | France | Autres (b) | Total<br>Groupe |
|------------------------------------------------|---------|--------|--------|--------|------------|-----------------|
| Chiffre d'affaires net à prix métal courant    | 822     | 796    | 595    | 554    | 1 969      | 4 736           |
| Chiffre d'affaires net à prix métal constant   | 754     | 428    | 376    | 357    | 1 333      | 3 249           |

(a) Par zone d'implantation des filiales du Groupe.

(b) Pays ne représentant pas individuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires à prix métal constant du Groupe.

| 1er semestre 2025 (a)<br>(en millions d'euros)                                   | Norvège | Canada | Italie | France | Autres (b) | Total<br>Groupe |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------|--------|--------|--------|------------|-----------------|
| Chiffre d'affaires net à prix métal courant                                      | 753     | 675    | 472    | 490    | 1 586      | 3 977           |
| Chiffre d'affaires net à prix métal constant                                     | 736     | 437    | 346    | 354    | 1 220      | 3 094           |
| Chiffre d'affaires net à prix métal, périmètre constants et cours de change 2026 | 770     | 419    | 346    | 354    | 1 195      | 3 084           |

(a) Par zone d'implantation des filiales du Groupe.

(b) Pays ne représentant pas individuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires à prix métal constant du Groupe.

## C. INFORMATIONS POUR LES CLIENTS PRINCIPAUX

Le Groupe n'avait pas de clients qui représentaient individuellement plus de 10% de son chiffre d'affaires au premier semestre 2026 ou 2025.

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission à la date de publication des résultats.

#### Note 4. Revenu sur contrats conclus avec les clients

La désagrégation du chiffre d'affaires net se décompose comme suit :

| 1er semestre 2026<br>(Chiffre d'affaires, en millions d'euros) | PWR Grid & Connect |                | PWR<br>Transmission | Autres     | Total<br>Groupe |
|----------------------------------------------------------------|--------------------|----------------|---------------------|------------|-----------------|
|                                                                | PWR Grid           | PWR<br>Connect |                     |            |                 |
| Obligations de performance remplies à un moment précis         | 896                | 2 200          | 49                  | 801        | 3 946           |
| Obligations de performance remplies progressivement            | -                  | -              | 790                 | -          | 790             |
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>                                  | <b>896</b>         | <b>2 200</b>   | <b>839</b>          | <b>801</b> | <b>4 736</b>    |

La période 2025 a été retraitée pour refléter les conséquences du traitement IFRS 5 cf. Note 9 :

| 1er semestre 2025<br>(Chiffre d'affaires, en millions d'euros) | PWR Grid & Connect |                | PWR<br>Transmission | Autres     | Total<br>Groupe |
|----------------------------------------------------------------|--------------------|----------------|---------------------|------------|-----------------|
|                                                                | PWR Grid           | PWR<br>Connect |                     |            |                 |
| Obligations de performance remplies à un moment précis         | 807                | 1 635          | 97                  | 777        | 3 316           |
| Obligations de performance remplies progressivement            | -                  | -              | 661                 | -          | 661             |
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>                                  | <b>807</b>         | <b>1 635</b>   | <b>758</b>          | <b>777</b> | <b>3 977</b>    |

#### Note 5. Autres produits et charges opérationnels

| (en millions d'euros)                                                          | Notes | 1er semestre<br>2026 | 1er semestre<br>2025 (a) |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------|----------------------|--------------------------|
| Dépréciations d'actifs nettes                                                  | 6     | -                    | -                        |
| Variation de la juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux |       | (0)                  | (1)                      |
| Plus et moins-value de cessions d'actifs                                       |       | (2)                  | 0                        |
| Frais connexes sur acquisitions et projets d'acquisition                       | 11    | (14)                 | (4)                      |
| Frais et provisions sur enquêtes de concurrence                                | 16    | (3)                  | (16)                     |
| Autres dépenses opérationnelles non courantes                                  |       | (0)                  | (0)                      |
| <b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS</b>                                |       | <b>(19)</b>          | <b>(21)</b>              |

(a) La période comparative 2025 a été retraitée pour isoler les activités abandonnées conformément à la norme IFRS 5 cf. Note 9.

#### Note 6. Dépréciations nettes d'actifs

Le Groupe revoit la valorisation de ses *goodwill* et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée au moins une fois par exercice, et celle de ses actifs corporels et incorporels en cas d'indice de perte de valeur. Les hypothèses financières utilisées dans les tests s'appuient sur des données externes (taux sans risque, taux croissance long terme...).

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2026, le Groupe a procédé à une revue des principaux enjeux de dépréciation pour identifier les éventuels indices de perte de valeur apparus sur la période, tant sur les actifs individuels que sur les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Cette revue n'a pas conduit à identifier de nouvel indice de perte de valeur sur le premier semestre 2026.

En l'absence de test de dépréciation, aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée.

Sur le premier semestre 2025, une dépréciation de 43 millions d'euros avait été comptabilisée sur le sous-groupe Autoelectric. Cette dépréciation figure désormais sur la ligne « Résultat des activités abandonnées » cf. Note 9.

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission à la date de publication des résultats.

## Note 7. Autres produits et charges financiers

| (en millions d'euros)                                   | 1er semestre 2026 | 1er semestre 2025 (a) |
|---------------------------------------------------------|-------------------|-----------------------|
| Dividendes reçus des sociétés non consolidées           | 1                 | 1                     |
| Dépréciation d'investissements financiers et provisions | (24)              | (3)                   |
| Pertes et gains de change (nets)                        | (7)               | 26                    |
| Charge nette d'intérêts sur engagements sociaux         | (1)               | (2)                   |
| Hyperinflation                                          | (5)               | (3)                   |
| Autres                                                  | 1                 | (1)                   |
| <b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</b>            | <b>(35)</b>       | <b>17</b>             |

(a) La période comparative 2025 a été retraitée pour isoler les activités abandonnées conformément à la norme IFRS 5 cf. **Note 9.**

## Note 8. Impôts sur les bénéfices

Les taux d'impôt effectifs sont les suivants pour les premiers semestres 2026 et 2025 :

| (en millions d'euros)                                                                        | 1er semestre 2026 | 1er semestre 2025 (a) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-----------------------|
| <b>Résultat avant impôts</b>                                                                 | <b>183</b>        | <b>208</b>            |
| - dont quote-part dans les résultats nets des entreprises associées                          | (0)               | 1                     |
| <b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS ET QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS NETS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES</b> | <b>183</b>        | <b>207</b>            |
| (Impôts sur les bénéfices)                                                                   | (60)              | (65)                  |
| <b>TAUX D'IMPÔT EFFECTIF (EN %)</b>                                                          | <b>32,66%</b>     | <b>31,27%</b>         |

(a) La période comparative 2025 a été retraitée pour isoler les activités abandonnées conformément à la norme IFRS 5 cf. **Note 9.**

Le groupe est soumis aux règles du « Pilier 2 » depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 dans certaines juridictions. Aucune nouvelle charge fiscale significative n'étant cependant attendue en 2026, le Groupe n'a pas comptabilisé de charge au titre du « Pilier 2 » dans les comptes au 30 juin 2026.

## Note 9. Activités abandonnées

### A. INFORMATIONS SUR LES ACTIFS ET PASSIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

Au 31 décembre 2025 comme au 30 juin 2026, la contribution bilancielle du sous-groupe AutoElectric (activité Harnais) est présentée en « Actifs et groupe d'actifs détenus en vue de la vente » suite à l'entrée en négociations exclusives avec Samvardhana Mothercon International Limited ("Mothercon") le 22 décembre 2025.

Ce sous-groupe est le dernier élément du segment « **Industrie & Solutions** », la société Americable et le sous-groupe Lynxéo ayant été cédés au cours du premier semestre 2025.

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission à la date de publication des résultats.

Tenant compte d'une part du fait que l'ensemble de ces cessions et projet de cession sont réalisés sur un horizon de temps proche, et d'autre part de la matérialité de la contribution du segment opérationnel « **Industrie & Solutions** », le Groupe avait décidé de considérer l'ensemble de ce périmètre en activités abandonnées au sens de la norme IFRS 5, et ce à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Ce traitement étant poursuivi en 2026, ce segment est ainsi intégralement traité comme activités abandonnées sur l'ensemble de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2026, au compte de résultat comme au sein du tableau des flux de trésorerie. Le premier semestre 2025 est retraité de manière similaire pour permettre la comparabilité entre les deux périodes présentées.

Le sous-groupe Autoelectric a été cédé le 3 juillet 2026 cf. **Note 17**.

## B. IMPACTS BILANCIELS

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 5, au 30 juin 2026, l'ensemble des actifs et des passifs directement liés à l'activité des Harnais sont présentés respectivement sur les lignes « Actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente » et « Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente ». Le détail de ces lignes est présenté ci-dessous :

| (En millions d'euros)                                                         | 30 Juin 2026 | 31 décembre 2025 |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------|
| Immobilisations corporelles et incorporelles nettes                           | 24           | 34               |
| Stocks et en-cours                                                            | 98           | 96               |
| Clients et comptes rattachés                                                  | 92           | 58               |
| Autres actifs                                                                 | 25           | 29               |
| <b>Total des actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente</b>        | <b>239</b>   | <b>216</b>       |
| Dettes sur loyers futurs                                                      | (25)         | (27)             |
| Fournisseurs et comptes rattachés                                             | (52)         | (49)             |
| Autres passifs                                                                | (86)         | (80)             |
| <b>Total des dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente</b> | <b>(164)</b> | <b>(155)</b>     |

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 5, les actifs détenus en vue de la vente et les dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente ont été évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Au cours du premier semestre 2026, une dépréciation de 24 million d'euros a ainsi été comptabilisée sur la ligne « Résultat net des activités abandonnée », incluant les coûts de vente estimés.

Une dépréciation de 151 millions d'euros avait été comptabilisée à fin 2025 sur le sous-groupe Autoelectric afin de tenir compte de l'évolution générale du marché de l'automobile et ses conséquences sur le marché des harnais.

## C. IMPACTS DANS LE COMPTE DE RESULTAT

Afin de permettre la comparaison des périodes entre 2025 et 2026, les trois activités Amercable, Lynxéo et Harnais sont présentées en « Résultat net des activités abandonnées ».

Le tableau ci-dessous détaille les principaux éléments présentés sur la ligne « Résultat net des activités abandonnées »:

| (en millions d'euros)                         | 1er semestre 2026 | 1er semestre 2025 |
|-----------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>                 | <b>370</b>        | <b>763</b>        |
| CHIFFRE D'AFFAIRES À PRIX MÉTAL CONSTANT      | 370               | 701               |
| <b>EBITDA AJUSTE</b>                          | <b>15</b>         | <b>70</b>         |
| <b>MARGE OPERATIONNELLE</b>                   | <b>15</b>         | <b>46</b>         |
| <b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>                  | <b>(11)</b>       | <b>276</b>        |
| <b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>                  | <b>(11)</b>       | <b>270</b>        |
| Impôts sur les bénéfices                      | (6)               | (39)              |
| <b>Résultat net des activités abandonnées</b> | <b>(17)</b>       | <b>231</b>        |

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission à la date de publication des résultats.

Le résultat avant impôts des activités abandonnées est principalement composé des éléments suivants :

- La marge opérationnelle dégagée par le sous-groupe Autoelectric pour 15 millions d'euros sur le premier semestre 2026 (46 millions d'euros sur le premier semestre 2025 pour l'ensemble du segment « Industry & Solutions », incluant six mois de Lynxéo),
- Le résultat opérationnel du premier semestre 2025 incluait les résultats de cession de l'entité Americable et Lynxéo pour un total de 286 millions d'euros,
- La dépréciation sur l'activité Harnais pour un montant de 24 million d'euros, net des coûts nécessaires à la vente (43 millions d'euros sur le premier semestre 2025).

## Note 10. **Résultat par action**

Le tableau ci-dessous indique le rapprochement entre le résultat net par action et le résultat net par action dilué :

|                                                                         | 1er semestre 2026 | 1er semestre 2025 |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>RÉSULTAT DES ACTIVITES POURSUIVIES PART DU GROUPE</b>                | <b>120</b>        | <b>143</b>        |
| Nombre moyen d'actions en circulation                                   | 43 671 751        | 43 536 854        |
| Nombre moyen d'instruments dilutifs (a)                                 | 1 275 898         | 1 329 962         |
| Nombre moyen d'actions dilué                                            | 44 947 649        | 44 866 815        |
| <b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES PART DU GROUPE PAR ACTION</b> |                   |                   |
| - Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros)      | 2,75              | 3,25              |
| - Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)        | 2,68              | 3,15              |

(a) En millions d'euros. Le résultat net part du Groupe correspond au résultat net part du Groupe ajusté.

## Note 11. **Goodwill**

L'évolution des *goodwill* au cours du premier semestre 2026 (1 175 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 680 millions d'euros au 31 décembre 2025) est principalement liée aux éléments suivants :

- à l'acquisition de la société Republic Wire, qui génère un goodwill comptabilisé à titre provisoire et avant allocation aux actifs et passifs identifiables de 474 millions d'euros cf. ci-après ;
- et dans une moindre mesure, aux variations des taux de change sur la période dans la mesure où de nombreux goodwill du Groupe sont en effet exprimés en devises étrangères puisque rattachés aux acquisitions nord-américaines (Republic Wire, Electro Cable), australienne (Olex) et sud-américaine (Madeco & Centelsa).

Tous les *goodwill* font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, selon les méthodes et hypothèses décrites dans les notes aux états financiers consolidés du 31 décembre 2025.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur les *goodwill* au 30 juin 2026, comme au 31 décembre 2025 et au 30 juin 2025.

Tous les *goodwill* seront testés au cours du second semestre 2026.

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission à la date de publication des résultats.

#### GOODWILL PROVISoire ASSOCIé A L'ACQUISITION DE REPUBLIC WIRE

L'acquisition a été rémunérée par une combinaison de trésorerie détenue à l'ouverture et de trésorerie issue de la souscription d'un « bridge-to-bond » de 500 millions d'euros (cf. **Note 15**). Le coût d'acquisition de titres s'élève à 666 millions d'euros.

Le prix payé sera susceptible d'évoluer en application d'une clause de complément de prix pour le vendeur estimé en fonction de la performance attendue pour Republic Wire entre le 1<sup>er</sup> juin 2026 et le 31 décembre 2027. Au 30 juin 2026, ce complément est estimé à 86 millions d'euros après actualisation.

Le montant payé net de la trésorerie acquise s'élève à 662 millions d'euros au 30 juin 2026.

Le goodwill comptabilisé à titre provisoire et avant allocation aux actifs et passifs identifiables s'élève à 474 millions d'euros à la date d'entrée dans le périmètre de consolidation :

| (en millions d'euros)                                              | Republic Wire |
|--------------------------------------------------------------------|---------------|
| Prix d'acquisition                                                 | 752           |
| - dont portion payée en trésorerie et en équivalents de trésorerie | 666           |
| - dont complément de prix non encore décaissé                      | 86            |
| <b>Coût d'acquisition des titres (1)</b>                           | <b>752</b>    |
| <b>Actif</b>                                                       |               |
| Immobilisations                                                    | 52            |
| Stocks                                                             | 146           |
| Créances                                                           | 115           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                            | 3             |
| Autres actifs                                                      | 9             |
| <b>Passif</b>                                                      |               |
| Provisions                                                         | -             |
| Dettes financières                                                 | 22            |
| Autres passifs                                                     | 26            |
| <b>Actif net part du Groupe acquis (2)</b>                         | <b>279</b>    |
| <b>Goodwill (1)-(2)</b>                                            | <b>474</b>    |

Les coûts d'acquisition au titre de l'acquisition de Republic Wire ainsi que sur d'autres projets en cours se sont élevés à 12 million d'euros sur le premier semestre 2026 et ont été comptabilisés en compte de résultat en application de la norme IFRS 3. Conformément aux principes comptables du Groupe (se référer à la **Note 1.D** des comptes consolidés du 31 décembre 2025), ils sont présentés sur la ligne spécifique « Frais connexes sur acquisitions et projets d'acquisition » au sein des « Autres produits et charges opérationnels » cf. **Note 5**. Ils figurent sur la ligne « Décaissements sur acquisitions de titres consolidés, nets de la trésorerie acquise » au sein du tableau des flux de trésorerie consolidés.

## Note 12. Capitaux Propres

### A. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de Nexans S.A. est composé au 30 juin 2026 de 43 746 793 actions entièrement libérées, de 1 euro de valeur nominale. Au 31 décembre 2025 le capital social était composé de 43 744 779 actions.

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission à la date de publication des résultats.

## B. DISTRIBUTION

L'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 a autorisé le 21 mai 2026 la distribution d'un dividende de 2,90 euros par action, ce qui, compte tenu des 43 730 796 actions ordinaires non auto-détenues constituant le capital de la société à la date de mise en paiement du 27 mai 2026, a entraîné un décaissement d'un montant de 127 millions d'euros.

L'Assemblée Générale Mixte appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 a autorisé le 15 mai 2025 la distribution d'un dividende de 2,60 euros par action, ce qui, compte tenu des 43 714 892 actions ordinaires non auto-détenues constituant le capital de la société à la date de mise en paiement du 21 mai 2025, a entraîné un décaissement d'un montant de 114 millions d'euros.

## C. ACTIONS PROPRES

Les mouvements d'actions propres sur les premiers semestres 2026 et 2025 se détaillent comme suit :

|                                        | Nombre d'actions propres |
|----------------------------------------|--------------------------|
| <b>Au 31 décembre 2024</b>             | <b>183 759</b>           |
| Programme de rachat d'actions          | 732 229                  |
| Annulation d'actions propres           | -                        |
| Attribution aux salariés               | (217 719)                |
| Contrat de liquidité (achats) / ventes | 21 661                   |
| <b>Au 30 juin 2025</b>                 | <b>719 930</b>           |
| <b>Au 31 décembre 2025</b>             | <b>90 080</b>            |
| Programme de rachat d'actions          | 71 895                   |
| Annulation d'actions propres           | -                        |
| Attribution aux salariés               | (132 154)                |
| Contrat de liquidité (achats) / ventes | (7 206)                  |
| <b>Au 30 juin 2026</b>                 | <b>22 615</b>            |

La ligne « Programme de rachat d'actions » en 2025 inclut également l'engagement de rachat d'actions auprès d'un établissement financier dans le cadre du plan ACT 2025 cf. **Note 12.E**.

Le contrat de liquidité existant donne mandat à une banque pour intervenir pour le compte de Nexans sur le marché en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres. Le contrat a une durée d'un an et se renouvelle par tacite reconduction par périodes successives d'une année. L'exécution de ce contrat par la banque se fait en toute indépendance et dans les limites tant réglementaires que définies par l'Assemblée Générale, cette dernière définissant le prix plafond de rachat d'une action.

## D. ACTIONS GRATUITES ET DE PERFORMANCE

Au 30 juin 2026, il existe 1 291 564 actions gratuites et actions de performance en circulation donnant droit chacune à une action, soit 2,95 % du capital (1 280 804 actions au 31 décembre 2025 donnant droit à 2,93 % du capital).

La juste valeur des actions gratuites et de performance est enregistrée en charges de personnel entre la date d'octroi et la fin de la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en réserves consolidées dans les capitaux propres.

Pour le premier semestre 2026, une charge de 9 millions d'euros a été reconnue dans le compte de résultat (contre une charge de 8 millions d'euros sur le premier semestre 2025).

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission à la date de publication des résultats.

## Note 13. Retraites, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme

La provision nette sur engagements de retraite et avantages assimilés est calculée sur la base des dernières évaluations disponibles à la date de clôture de l'exercice précédent. Une revue des hypothèses actuarielles a été réalisée pour les principaux plans contributeurs afin de tenir compte des évolutions éventuelles du semestre ou d'événements non récurrents significatifs. Au 30 juin 2026, les principaux engagements et actifs de couverture de la France, de l'Allemagne, de la Suisse, du Canada et des Etats-Unis ont fait l'objet d'une réévaluation en fonction, principalement, des taux d'actualisation et de la valeur de marché des actifs.

### A. PRINCIPALES HYPOTHÈSES

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à des calculs actuariels, les hypothèses économiques de base ont été déterminées par le Groupe en lien avec son actuaire externe. Les hypothèses démographiques et autres (taux de rotation du personnel et augmentation de salaires notamment) sont fixées société par société, en lien avec les évolutions locales du marché du travail et les prévisions propres à chaque entité.

Les taux d'actualisation (équivalents moyens) se décomposent par pays de la manière suivante :

|            | Taux d'actualisation 30 juin<br>2026 | Taux d'actualisation 31<br>décembre 2025 | Taux d'actualisation 30 juin<br>2025 |
|------------|--------------------------------------|------------------------------------------|--------------------------------------|
| France     | 3,95%                                | 3,60% - 3,85%                            | 3,60%                                |
| Allemagne  | 3,95%                                | 3,60% - 3,85%                            | 3,60%                                |
| Suisse     | 1,05%                                | 1,15%                                    | 1,10%                                |
| Canada     | 4,70%                                | 4,70%                                    | 4,55% - 4,95%                        |
| États-Unis | 5,45%                                | 5,45%                                    | 5,20% - 5,50%                        |

### B. ÉVOLUTION DE LA PROVISION NETTE POUR RETRAITE ET ENGAGEMENTS

La période comparative 2025 a été retraitée pour refléter les activités abandonnées cf. **Note 9** :

| (en millions d'euros)                                                 | 2026      | 2025       |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|------------|
| <b>PROVISION / (ACTIF NET) AU 1ER JANVIER</b>                         | <b>63</b> | <b>128</b> |
| - dont actif net d'engagement                                         | (99)      | (85)       |
| - dont provision nette d'engagement                                   | 161       | 213        |
| Charge / (produit) reconnu en résultat                                | 5         | (3)        |
| Charge / (produit) comptabilisé en autres éléments du résultat global | (13)      | (13)       |
| Utilisation                                                           | (9)       | (9)        |
| Autres impacts (change, acquisitions / cessions...)                   | 1         | 4          |
| Variation des activités abandonnées                                   | -         | (23)       |
| <b>PROVISION / (ACTIF NET) AU 30 JUIN</b>                             | <b>46</b> | <b>83</b>  |
| - dont actif net d'engagement                                         | (106)     | (91)       |
| - dont provision nette d'engagement                                   | 153       | 173        |

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission à la date de publication des résultats.

## Note 14. Provisions

L'évolution de ces provisions se décompose de la façon suivante :

| (en millions d'euros)                     | TOTAL      | Risques sur affaires | Provisions pour réorganisation | Autres provisions |
|-------------------------------------------|------------|----------------------|--------------------------------|-------------------|
| <b>AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>                | <b>185</b> | <b>55</b>            | <b>13</b>                      | <b>117</b>        |
| Dotations                                 | 37         | 13                   | 22                             | 2                 |
| Reprises (provisions utilisées)           | (31)       | (16)                 | (15)                           | (0)               |
| Reprises (provisions devenues sans objet) | (13)       | (5)                  | (0)                            | (7)               |
| Écarts de conversion et autres            | 11         | 9                    | 1                              | 2                 |
| <b>AU 30 JUIN 2026</b>                    | <b>190</b> | <b>56</b>            | <b>21</b>                      | <b>113</b>        |

En raison de l'absence d'effet significatif, les provisions ci-dessus ne tiennent pas compte d'un effet d'actualisation.

Les risques sur affaires concernent essentiellement les provisions constituées par le Groupe au titre de ses responsabilités contractuelles et notamment des garanties accordées aux clients, des pertes sur contrats déficitaires et des pénalités liées aux contrats commerciaux (voir **Note 16**). Elles intègrent également le cas échéant les provisions sur les contrats de construction en cours.

La colonne « Autres provisions » inclut principalement les provisions pour comportement anticoncurrentiel qui représentent 72 millions d'euros au 30 juin 2026, voir **Note 16**.

Au compte de résultat, les coûts de réorganisation s'élèvent à 34 millions d'euros sur le premier semestre 2026. Ils comprennent essentiellement des coûts sociaux et des charges externes de consultants.

## Note 15. Endettement net

Depuis février 2024, Standard & Poor's évalue long terme du Groupe avec une note BB+ avec une perspective stable.

### A. ANALYSE PAR NATURE

| (en millions d'euros)                                             | Notes | 30 juin 2026 | 31 décembre 2025 |
|-------------------------------------------------------------------|-------|--------------|------------------|
| Emprunts obligataires (a) – Non courant                           | 15.B  | 1 319        | 1 318            |
| Autres emprunts non courants (a)                                  | 15.C  | 163          | 255              |
| <b>TOTAL EMPRUNTS NON COURANTS (a)</b>                            |       | <b>1 482</b> | <b>1 573</b>     |
| Emprunts courants et intérêts courus non échus (b)                | 15.C  | 830          | 161              |
| Concours bancaires                                                |       | 4            | 5                |
| <b>TOTAL EMPRUNTS COURANTS (b)</b>                                |       | <b>834</b>   | <b>166</b>       |
| <b>TOTAL DETTE FINANCIÈRE BRUTE (b)</b>                           |       | <b>2 316</b> | <b>1 739</b>     |
| Trésorerie                                                        |       | (567)        | (910)            |
| Équivalents de trésorerie                                         |       | (890)        | (725)            |
| <b>TOTAL DETTE FINANCIÈRE NETTE HORS DETTES SUR LOYERS FUTURS</b> |       | <b>860</b>   | <b>105</b>       |
| Dettes sur loyers futurs (c)                                      |       | 178          | 161              |
| <b>TOTAL DETTE FINANCIÈRE NETTE</b>                               |       | <b>1 038</b> | <b>266</b>       |

(a) Hors intérêts courus non échus court terme et dettes sur loyers futurs.

(b) Hors dettes sur loyers futurs.

(c) Les dettes sur loyers futurs comprennent 153 millions d'euros de dettes non courantes, le solde correspondant à des dettes courantes. La charge d'intérêts afférente s'élève à 3 millions d'euros sur le premier semestre 2026.

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission à la date de publication des résultats.

Au 30 juin 2026, les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts à terme en euros effectués en France pour 788 millions d'euros, le reste étant constitué de placements monétaires effectués dans la devise fonctionnelle de la filiale ayant effectué ces placements.

Le Groupe classe ces éléments en tant qu'équivalents de trésorerie, ces dépôts et placements réalisés avec des banques de premier plan ayant un risque de perte de valeur négligeable, une maturité courte inférieure à trois mois et étant extrêmement liquides.

Au 30 juin 2026 comme au 31 décembre 2025, le solde net des dépôts de trésorerie situés dans les banques libanaises s'élève à 2 millions d'euros. Ce solde net est classé dans les autres créances nettes, hors de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

## B. EMPRUNTS OBLIGATAIRES

| (en millions d'euros)                  | Valeur comptable au<br>30 juin 2026 | Valeur nominale<br>à l'émission | Date d'échéance | Taux d'intérêt<br>nominal |
|----------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|-----------------|---------------------------|
| Emprunt obligataire 2028               | 405                                 | 400                             | 5 avril 2028    | 5,50%                     |
| Emprunt obligataire 2029               | 577                                 | 575                             | 29 mai 2029     | 4,13%                     |
| Emprunt obligataire 2030               | 355                                 | 350                             | 11 mars 2030    | 4,25%                     |
| <b>TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES (a)</b> | <b>1 337</b>                        | <b>1 325</b>                    |                 |                           |

(a) Dont intérêts courus court terme pour 12 millions d'euros.

Le 5 avril 2023, Nexans avait réalisé sa première émission obligataire liée au développement durable d'un montant de 400 millions d'euros. Cette émission à taux fixe d'une durée de 5 ans (à échéance 5 avril 2028) était assortie d'un coupon annuel de 5,5 %. Le prix d'émission était de 100 % de la valeur nominale de l'obligation. Ce premier emprunt obligataire lié au développement durable s'inscrit dans le cadre du « Sustainable Financing Framework » de Nexans. Les obligations émises sont liées aux objectifs climatiques que Nexans s'est fixé pour le 31 décembre 2026 concernant la réduction de ses émissions de gaz à effets de serre des Scope 1 et 2, ainsi que pour la partie « Cradle-to-Shelf » du Scope 3. Le non-respect de l'une ou l'autre de ces obligations entraînerait une augmentation de 50 points de base du taux de coupon de la dernière année.

Le 11 mars 2024, Nexans avait réalisé une première émission obligataire pour un montant de 350 millions d'euros, sur une échéance de six ans avec un coupon annuel de 4,25%. Le prix d'émission était à 100% de la valeur nominale de l'obligation.

Le 29 mai 2024, une deuxième émission obligataire avait été réalisée pour un montant de 575 millions d'euros, sur une échéance de cinq ans à un coupon annuel de 4,125%. Le prix d'émission était à 99,447% de la valeur nominale de l'obligation.

## C. EMPRUNTS NON OBLIGATAIRES

Comme évoqué en **Note 2**, L'acquisition de Republic Wire a été en partie financée par le tirage d'un emprunt relais de 500 millions d'euros.

Cet emprunt relais signé en avril 2026 a été tiré le 27 mai 2026. Il a une échéance en avril 2027, avec deux options d'extension de 6 mois chacune. L'emprunt a une clause de remboursement anticipé obligatoire en cas d'émission sur les marchés de capitaux. Du fait de cette échéance, cet emprunt figure au sein des « Emprunts courants et intérêts courus non échus » pour 502 millions d'euros y compris les intérêts courus non échus. Le taux d'intérêt est égal à l'euribor 3 mois augmenté d'une marge de 70 points de base à la signature puis ajustée chaque trimestre.

Le 6 octobre 2021, la Banque européenne d'investissement (BEI) avait accordé à Nexans un financement d'un montant de 200 millions d'euros, destiné à favoriser sa participation active à la transition énergétique mondiale et son engagement de contribuer à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

Le 5 avril 2022, Nexans a tiré la totalité de cette ligne de financement soit un montant de 200 millions d'euros. L'emprunt, remboursable in fine, a une maturité de cinq ans (à échéance 5 avril 2027) et est assorti d'un coupon annuel à taux fixe de 1,93%.

Cet emprunt est présenté sur la ligne « Emprunts courants et intérêts courus non échus » en **Note 15.A**. Les intérêts courus non échus afférents s'élèvent à 1 million d'euros au 30 juin 2026.

Au 30 juin 2026, les emprunts non obligataires comprennent également les compléments de prix estimés au titre des acquisitions récemment effectuées, essentiellement Republic Wire cf. **Note 11**.

*Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission à la date de publication des résultats.*

## D. COVENANTS

Le 25 octobre 2022, le Groupe a signé un nouveau contrat de crédit syndiqué pour un montant de 800 millions d'euros, remplaçant le contrat de crédit syndiqué signé en 2018. Son échéance a été portée au 25 octobre 2029 suite à l'exercice de la seconde option d'extension d'un an par le Groupe (la première option d'extension ayant été exercée en octobre 2023).

Le crédit syndiqué renouvelé et le financement de la Banque européenne d'investissement (BEI) comportent tous deux une obligation de respect de deux ratios financiers :

- Un ratio d'endettement financier net consolidé par rapport aux capitaux propres consolidés incluant les intérêts ne donnant pas le contrôle qui ne doit pas excéder 1,20 ; et
- Un ratio d'endettement maximum exprimé en multiple d'EBITDA consolidé tel que défini en **Note 3**, et qui ne doit pas excéder 3,2.

Au 30 juin 2026 comme au 31 décembre 2025, ces ratios sont largement respectés.

Le non-respect des engagements pris au titre du crédit syndiqué ou du financement de la Banque européenne d'investissement (BEI) entraînerait selon leur nature soit immédiatement, soit après une période définie dans le contrat, l'indisponibilité des lignes non tirées et la déchéance du terme sur les tirages en cours.

Le Groupe n'est pas soumis à d'autres contraintes en termes de ratios financiers.

## Note 16. Passifs éventuels, litiges

### A. ENQUÊTES DE CONCURRENCE

En janvier 2009, des enquêtes antitrust ont été lancées dans plusieurs pays contre divers fabricants de câbles, y compris des sociétés du Groupe, en lien avec des pratiques anticoncurrentielles dans le secteur des câbles électriques haute tension sous-marins et souterrains.

Le 7 avril 2014, Nexans France SAS et la Société ont été notifiées de la décision de la Commission européenne (CE), qui a conclu que Nexans France SAS a participé directement à une entente anticoncurrentielle dans le secteur des câbles électriques haute tension sous-marins et souterrains. La Société a été tenue conjointement et solidairement responsable du paiement d'une partie de l'amende de 70,6 million d'euros infligée à Nexans France SAS par la Commission européenne.

Par la suite, certaines entités du Groupe ont été notifiées d'actions en dommages et intérêts introduites devant les tribunaux du Royaume-Uni, des Pays-Bas, d'Allemagne et d'Italie, contre Nexans et d'autres défendeurs concernant la décision de la CE.

Au Royaume-Uni, National Grid, Scottish Power et Vattenfall ont intenté des actions en justice contre Prysmian. Des recours en contribution ont été introduits par Prysmian contre la Société dans ces affaires. Prysmian a maintenant conclu un accord avec chacune des sociétés ayant intenté des actions en justice contre Prysmian. Les recours en contribution sont toujours en cours mais ne sont pas actuellement poursuivis.

En mai 2022, une demande de certification d'un recours collectif a été déposée devant le Competition Appeal Tribunal (CAT) par Madame Spottiswoode CBE, sollicitant l'autorisation de poursuivre les groupes Nexans, Prysmian et NKT en dommages et intérêts au bénéfice de plaignants britanniques sur la base de la décision de la CE. Cette demande a été certifiée en mai 2024 par le CAT (sous réserve de diverses conditions) sur une base de « opt-out ». Elle a sécurisé un financement auprès d'un bailleur de fonds spécialisé dans le financement de litiges tiers. Une audience portant sur un aspect de la demande a eu lieu en Mai/Juin 2025. La Société continue à se défendre. Dans un jugement du 30 octobre 2025, le CAT a statué en faveur de la Société sur ce point, éliminant ainsi une part substantielle du montant des dommages intérêts réclamés.

En juillet 2022, London Array Limited et consorts ont initié une action devant le CAT contre Nexans France SAS et la Société, sur la base de la décision de la CE. Dans un jugement en date du 10 octobre 2025, le CAT a statué en faveur de London Array concernant les câbles d'exportation (tout en rejetant nombre des allégations de London Array), a rejeté la demande relative aux câbles inter-réseaux et a accordé à London Array des dommages-intérêts d'un montant de 10,6 millions de livres sterling (intérêts inclus).

En avril 2019, Terna S.p.A a déposé une plainte contre Nexans Italia devant le Tribunal de Milan pour réparation des dommages subis pour violation des règles de concurrence, en se basant sur la décision de la CE. Nexans poursuit sa défense contre cette plainte et le jugement n'est pas attendu avant la fin de l'année 2026.

En avril 2019, une plainte a été déposée aux Pays-Bas conjointement par l'Autorité de l'Électricité et de l'Eau du Bahreïn, le Gulf Cooperation Council Interconnection Authority, le Ministère koweïtien de l'électricité et de l'eau et Oman Electricity Transmission Company, à l'encontre de certaines sociétés du groupe Prysmian et de ses anciens actionnaires, ainsi que de certaines sociétés dans le groupe Nexans et le groupe ABB.

*Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission à la date de publication des résultats.*

Cette action a été introduite devant le tribunal d'Amsterdam. En décembre 2019, Nexans et les autres défendeurs ont déposé une requête contestant la compétence du tribunal, qui a été validée en faveur des défendeurs. À la suite de plusieurs décisions rendues aux Pays-Bas sur cette question préliminaire, l'affaire a été renvoyée devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour qu'elle statue. Une audience devant la CJUE a eu lieu en janvier 2025 et le jugement a été rendu en avril 2026, à la suite de quoi de nouveaux arguments ont été soumis à la juridiction néerlandaise concernant les implications de cet arrêt pour l'affaire. Aucune décision n'est attendue avant la fin de 2026.

En novembre 2017 en Espagne, Nexans Iberia et la Société (en sa qualité de société mère de Nexans Iberia) ont été notifiées d'une décision de l'autorité de la concurrence espagnole (« CNMC »), constatant que Nexans Iberia avait directement participé à des pratiques contraires au droit de la concurrence espagnol dans les secteurs des câbles basse et moyenne tension. La Société a été tenue conjointement et solidairement responsable du paiement d'une partie de l'amende imposée à Nexans Iberia par la CNMC. En janvier 2018, Nexans Iberia a réglé l'amende de 1,3 million d'euros imposée par la CNMC. Nexans Iberia et la Société ont fait appel de la décision de la CNMC. En février 2025, l'avocat général agissant au nom de la CNMC a déposé sa réponse à l'appel, à laquelle Nexans a répliqué. Les conclusions de l'avocat général en attente, ainsi que le jugement de la Haute Cour.

En juillet 2020, une action a été engagée par Iberdrola, suivie de quatre autres plaignants espagnols en 2022. Toutes les demandes contre Nexans Iberia sont basées sur la décision de la CNMC dans l'affaire de la basse/moyenne tension. Nexans défend ses droits dans le cadre de ces actions.

En janvier et mai 2022, l'Office fédéral allemand des cartels (FCO) a mené des perquisitions sur trois sites de Nexans en Allemagne. Ces perquisitions s'inscrivent dans le cadre d'une enquête sur des fabricants de câbles concernant une prétendue coordination des majorations de prix des métaux, qui sont les normes du secteur, en Allemagne. Le FCO a également mené des inspections dans les locaux d'autres entreprises en Allemagne. L'enquête est en cours et, en février et juillet 2024, le FCO a mené des perquisitions sur d'autres sites en Allemagne et en France. Nexans continue de contester les allégations.

En octobre 2023, la Société d'Electricité Saoudienne (SES) a déposé une plainte en Allemagne contre Nexans S.A. et d'autres sociétés, dont NKT et Prysmian, sur la base de la décision de la CE. Nexans se défend dans le cadre de cette plainte. En juin 2024, la Société et les autres défendeurs ont obtenu du tribunal qu'il exige de SES une caution substantielle si elle souhaitait poursuivre sa plainte.

En avril 2026, China Southern Power Grid Co. a introduit une action en Allemagne contre la Société et des sociétés des groupes NKT et Prysmian, sur le fondement de la décision de la Commission européenne. L'action concerne un projet en Chine. Nexans contestera cette action.

L'enquête menée au Brésil par le « General Superintendence » de l'autorité de concurrence « CADE » dans le secteur des câbles électriques haute tension a été clôturée le 11 février 2019. En avril 2020, le tribunal administratif de CADE a condamné la Société, ainsi que d'autres fabricants de câbles. Nexans a payé l'amende d'environ un million d'euros (correspondant à la conversion du montant en BRL) et a fait appel de la décision.

En janvier 2024, l'Autorité française de la Concurrence (l'Autorité) a procédé à des perquisitions sur trois sites de Nexans France, dans le cadre d'une enquête dans le secteur de la distribution de câbles d'énergie sur le territoire DROM-COM. L'enquête s'est conclue par une transaction et une décision a été rendue en avril 2026, imposant à Nexans une amende de 3 millions d'euros. Nexans a également formé des recours contre certaines étapes procédurales relatives à l'enquête.

En décembre 2024, l'Autorité italienne de la concurrence (Autorità Garante della Concorrenza e del Mercato) a effectué des perquisitions dans les locaux de La Triveneta Cavi à Brendola. Les perquisitions font partie d'une enquête relative à un accord anticoncurrentiel présumé entre fabricants de câbles en cuivre sur le marché italien des câbles en cuivre basse tension. Les accords conclus en 2024 dans le cadre de l'acquisition du groupe La Triveneta Cavi par Nexans prévoient certaines protections contractuelles en vertu desquelles le Groupe serait indemnisé en cas de pertes éventuelles découlant de l'enquête susmentionnée. Le 13 juillet 2026, La Triveneta Cavi s'est vu notifier une communication des griefs ("Comunicazione delle Risultanze Istruttorie") par l'AGCM. L'enquête est entrée dans sa phase finale. Les mémoires en défense des parties devraient être déposés en septembre 2026. L'audience finale devant le collège de l'AGCM devrait se tenir en octobre 2026. La décision finale est attendue d'ici la fin de l'année 2026.

Au 30 juin 2026, le Groupe maintient une provision pour risques et charges de 75 millions d'euros destinée à couvrir l'ensemble des procédures susvisées ainsi que les conséquences directes et indirectes des décisions relatives qui ont été ou seront rendues et en particulier les actions en dommages-intérêts initiées par les clients. Le montant de la provision est basé sur les estimations du management fondées sur les jurisprudences comparables et sur la base des informations disponibles à ce jour. Une grande incertitude demeure quant à l'ampleur des risques liés à d'éventuelles réclamations et/ou amendes. Les coûts définitifs liés à ces risques pourraient donc sensiblement s'écarter du montant de la provision comptabilisée.

Les dispositifs de prévention des risques et de conformité du Groupe ont été renforcés de manière régulière et significative au cours des dernières années. Cependant, le Groupe ne peut garantir que tous les risques liés à des pratiques non conformes aux règles d'éthique et de conduite des affaires applicables seront entièrement éliminés.

Le programme de conformité inclut des mesures de détection susceptibles de générer des enquêtes internes, voire externes. En ligne avec ses communications antérieures, la Société rappelle qu'une issue défavorable dans le cadre de procédures et enquêtes en droit de la concurrence, ainsi que les conséquences liées, sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats et donc la situation financière du Groupe.

## **B. AUTRES LITIGES ET PROCÉDURES AYANT DONNÉ LIEU À CONSTITUTION DE PROVISIONS**

Pour les cas où les critères de constitution des provisions sont réunis, le Groupe estime que les provisions constituées à ce jour dans les comptes sont suffisantes pour que la résolution de ces litiges et procédures n'engendre pas d'impact significatif sur ses résultats. Cette estimation du risque potentiel tient compte, selon les cas, des assurances dont le Groupe dispose, des garanties de tiers et le cas échéant de l'évaluation de la probabilité de condamnation faite par nos conseils externes.

*Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés ont été effectuées, le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission à la date de publication des résultats.*

Les risques liés à des contentieux, réclamations de tiers ou autres différends existants ou probables ayant donné lieu à provision au 30 juin 2026 n'ont pas, individuellement, selon l'estimation du Groupe, un impact potentiel sur les comptes suffisamment matériel pour justifier une information spécifique dans les comptes consolidés.

#### **C. PASSIFS ÉVENTUELS LIÉS AUX LITIGES, PROCÉDURES ET ENQUÊTES ADMINISTRATIVES**

Au 30 juin 2026, certains contrats conclus par le Groupe sont susceptibles de donner lieu à des difficultés dans l'exécution sans que le Groupe considère que ces difficultés soient de nature à justifier la constitution de provisions dans les comptes ou de les mentionner en tant que passifs éventuels.

### **Note 17. Événements postérieurs à la clôture**

Le 3 juillet 2026, Nexans a finalisé de la cession de son activité de faisceaux de câblage, Autoelectric, à Motherson, un fournisseur mondial de premier plan de systèmes et composants automobiles. La comptabilisation de la cession sera effectuée sur le second semestre 2026. Avec cette cession, Nexans finalise la rotation de son portefeuille annoncée en 2021, Autoelectric étant la dernière activité hors électrification à quitter le Groupe.

Aucun autre événement important nécessitant d'être mentionné n'est survenu depuis le 30 juin 2026.